Compte-rendu Conseil Municipal du 30 Octobre 2012

Convocation le 22/10/2012.

<u>Présents:</u> Mr DETRIORS Maurice, Mr BOURNE Claude, Mr DUMOULIN Thierry, JUVEN Laurent, Mr LADREIT Patrick, Mme LAGUT Corinne, Mr MEGE André, Mr MONNET Michel, Mr POMMIER Alain, Mme SENOCQ Christelle Approbation à l'unanimité du compte- rendu du conseil municipal du 28/9/2012

Urbanisme, Voirie:

- 1 Permis de Construire refusé pour une maison individuelle au Chemin des Fossiles
- 1 Permis de construire accepté pour une maison individuelle au Lot Le Clos Saint Victor
- 2 Déclarations préalables déposées une pour un abri Rue de la Garenne, l'autre pour une division de parcelles chemin de Merles
- Plusieurs travaux de voiries vont être effectués au cours du mois prochain
- Réunions de chantier pour les futurs logements HPR, déviation de la canalisation d'eau en limite des parcelles ZH 20 et ZH 290
- Rencontre entre le responsable du CTD de Romans, le Maire et le propriétaire de la parcelle où en bordure de la RD517 un accès piéton a été créé sans autorisation avec empiètement sur l'accotement et problème de stabilité du talus. Décisions prise : le chemin piéton est autorisé mais l'accotement doit être remis à l'identique avec soutènement du talus, le propriétaire voisin doit enlever les piquets dangereux qu'il a posé et qui débordent sur l'accotement.
- Réclamation d'un propriétaire pour le chemin d'accès à sa maison : les branches ont été enlevées, la réfection du chemin n'est pas prévue.

Chaufferie:

- La chaufferie fonctionne depuis le 11/10/12. Différents réglages sont encore nécessaires : plage horaires... La réception des travaux a eu lieu le 16 Octobre avec quelques réserves.

Le projet Bois Energie est terminé : le conseil municipal remercie l'Etat, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Conseil Général de la Drôme, l'ADEME, pour l'aide financière apportée.

- Monsieur Le Maire demande à Claude BOURNE, adjoint, de résumer les travaux et d'expliquer les tenants et les aboutissants de la distribution de chaleur.

Il explique que la somme de 50 000€, de participation du budget communal, versée en 2010 et transférée au compte 1068 en 2012 (investissement) pour le commencement des travaux, est composée ainsi :

- 22 000€ correspondant avec l'accord du conseil municipal (10 pour) à une participation versée du budget communal comme autofinancement au budget chaufferie bois
- 28 000€ correspondant comme prévu au reversementpar avance des travaux de réseau secondaire effectués et qui étaient imputables au budget communal (demande subv cantonale sur budget communal de 26000€ HT)

SDED:

Suite au rendez-vous du 28 Septembre pour le réseau des Bessauds, les 2 nouveaux devis pour ce réseau nous sont parvenus. PARTIE EST

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité: Par 10 pour ; 0 Contre ; 0 Abstentions

- 1. Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF pour les parties Est et Ouest
- 2. Approuve le plan de financement. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus.
- 3. Décide de financer comme suit la part communale de 4838.60 € : à parts égales entre les communes de Geyssans et Saint Michel sur Savasse
- 4. S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette émis par le Receveur d'Energie SDED.
- 5. Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ces dossiers.

Budget:

Une délibération est prise à l'unanimité et accorde une indemnité de conseil au receveur municipal d'un montant brut de 336.41 €. Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité pour :

DECIDE du transfert de l'actif du budget communal au budget assainissement des travaux d'assainissement

Ecole:

Conseil d'école le 16 Octobre 2012 : bilan de la rentrée 2012 et projets : Voyages à Vassieux du 13 au 16 Mai pour la classe d'Audrey et à Buis les baronnies du 8 au 12 Avril pour la classe de Catherine. Les maîtresses souhaitent donner un nom à l'école de Geyssans. Le conseil municipal souhaite bon séjour aux enfants et après avoir délibéré à l'unanimité pour :

- **DECIDE** de donner une subvention de 1000 € à partager pourparticipation aux voyages
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2013

Divers:

- Exposition de peinture crées par quelques passionnés les 17 et 18 Novembre 2012 à la salle polyvalente.
- Cérémonie du 11 Novembre à 11h devant le monument aux morts au cimetière
- Le repas du CCAS aura lieu le samedi 1^{er} Décembre à 12h30 à la salle polyvalente pour les personnes de plus de 65 ans.
- Compte rendu réunion :
 - Réunion VAP (voiture à plusieurs) inscription sur internet http://www.vap-drome.fr/ ou en mairie.
 - Rendez-vous avec groupama pour l'assurance chaufferie
 - Congrés des Maires le 11/10/2012 à Daint Vallier
 - Réunion bureau CAPR le 12/10/12 à Mours
 - <u>Séminaire CAPR Miribel le 13/10/12</u>: la grande agglo : les délibérations seront prises le mois prochain
 - Réunion cantonale le 15/10/12 : point sur 2012, projets 2013...
 - Réunion CAPR à Peyrins le 25/10/12 : exposé pôle emploi

Fin du Conseil municipal à 22h00. Prochain conseil municipal le 4 Décembre 2012 à 19h30